L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 7 OCTOBRE 1892. 66me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres

Dufour & Bonner,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 7 OCTOBRE 1892.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 5e page

VENTES DE CE JOUR.

Par D. H. Murphy, au No 86 rue Magazine, entre Perdido et Lafayette, un lot de vins, liqueurs, verres, etc.; saisi au national cash register.

Par Wm Neiser, constable, à son entrepôt No 153 rue Lafayette, une montre en or.

LE 22 SEPTEMBRE A PARIS.

La fête de la République.

Le Journal des Débats :

La fête du 22 septembre s'est bien passée: aucun incident regrettable ne s'y est produit, aucune parole fâcheuse n'y a été prononcée. Il en restera le souvenir de réjouissances populaires dont le caractère de simplicité et même de bonhomie ne donne prise à aucune critique. On s'amusait pour s'amuser. Les chars historiques, qui ont traversé Paris de part en part, ont été l'objet de plus de curiosité encore que d'enthousiasme: ils ont beaucoup réjoui les enfants et les foules et n'ont pu choquer personne. On y a vu, se succédant du siècle, le spectacle de révolutions très défiantes, non seulement de Voltaire à Rousseau qui n'avaient fait couler entre eux que de l'encre, mais encore entre d'autres personnages qui étaient séparés par du sang. Au fond, le peuple est dans le vrai lorsqu'il croit que ses ouvriers ont, malgré tout, travaillé à la même œuvre, et que, quelque divisées qu'ils aient été pendant leur vie, un idéalisme judicieux, bien qu'un peu vague, doit les réunir dans le même sentiment après leur mort. Si on veut analyser ou détailler les grandes révolutions de l'histoire, on trouvera dans toutes des contradictions, des petitesses, des violences et des crimes. C'est la tâche de l'historien de nous donner, dans sa scrupuleuse exactitude, le spectacle des choses humaines; mais, dans les jours de fête et de décor extérieur comme celui d'hier, la vérité qui se dégage de mille faits contingents est d'une autre ampleur. Elle prend la forme d'un symbole, et les symboles, sur quelque base réelle qu'ils s'appuient, doivent être généraux et honnêtes pour être adoptés par le peuple. Dans la foule qui applaudissait hier le passage des chars historiques, combien de personnes connaissaient bien l'histoire de la Révolution? Peu importe: on fêtait la République; et, puisque la République, après des convulsions politiques de tout un siècle, en a fait le gouvernement définitif de la France, rien n'était plus naturel, ni plus légitime, que cette glorification. Dans l'après-midi, la manifestation s'adressait aux yeux; au Panthéon, elle s'adressait aux esprits, qui sont plus difficiles à satisfaire. Que restera-t-il des chars de triomphe qui ont parcouru hier nos boulevards? Restera-t-il davantage des discours qui ont retenti sous la coupole du Panthéon?

Il y a eu trois discours; on nous permettra de dire que leur mérite a été inégal, bien qu'aucun des trois ne prévoque les sévérités de la critique. M. Floquet y a échappé par le lieu commun. Le bruit n'était répandu que M. le président de la Chambre prolétarisé de l'occasion pour exposer tout un programme de gouvernement, du sien bien sûr, sans doute. Il a eu le bon goût de n'en rien faire. Sa harangue est d'une rhétorique insignifiante et bonnête. Il semble même, par l'insistance qu'il a mise à parler du 14 juillet, que nous devons continuer à célébrer dans l'avenir, avoir voulu marquer ses préférences pour cette date au détriment de celle du 22 septembre. Entre les deux, il a dit un mot du 10 août, mais si bassé! En vérité, M. Floquet n'a pas été méchant. Nous devons même lui savoir gré de n'avoir pas rappelé les souvenirs de 1792 sans évoquer ceux de 1970, où le patriotisme, a-t-il dit, réunissait, "sans Vendée ni Terreur," tous les Français pour la défense de la patrie. Ce mot seul suffisait à montrer la différence entre les deux époques et le progrès qu'a fait, en moins d'un siècle, l'unité nationale. Progrès n'est même pas assez dire; l'œuvre est aujourd'hui accomplie. Si M. Floquet a voulu par là répudier la conception sociale et politique qui consiste à considérer toujours la France comme partagée en deux camps irréductibles, et à continuer entre eux le guerres d'autrefois, nous lui en faisons notre compliment. Il n'est montré, qu'en nous passe le mot, plus moderne que ne l'est parfois son allocution et que ne le sont généralement les conceptions de son parti.

D'autres orateurs ont été plus loin, et ont varié dans les meilleurs termes du rapprochement qui se produit entre les partis sur le terrain de la République. On n'est pas seulement en face du terrain de l'ennemi du dehors que l'unité est faite: l'union se fait de plus en plus entre les anciens ennemis du dedans. M. Loubet l'a constaté dans un langage qui est celui d'un homme de gouvernement, et qui convenait plus particulièrement au président responsable du Conseil des ministres. Son discours simple, ferme et grave, a été ce qu'on devait attendre de lui et de la haute situation qu'il occupe. Il a montré, à côté de la solidité plus grande et désormais inébranlable des assises de la République, ce qu'il y a d'inessaimment renouvelable dans l'idée de progrès. A mesure que nous avançons, l'horizon déjà atteint en laisse apercevoir un nouveau, et, ainsi de suite, toujours sans interruption, sans terme, nous ne dirons cependant pas sans repos. Oui, certes, le progrès n'a jamais dit son dernier mot; l'humanité est en marche vers un idéal indéfini; nous avons résolu bien des difficultés, il en reste davantage encore. Pour les résoudre, "pour maintenir contre des prétentions peu rédibles et contre des rêveries mensongères la raison et le droit, nous n'a vons qu'une force, mais invincible, les principes de la Révolution."

C'est M. Challemel-Lacour, parlant au nom du Sénat, qui a exprimé cette conclusion. Nous n'hésitons pas à nous l'approprier. Les principes de la Révolution, en fait d'organisation sociale et économique, sont essentiellement libéraux, et l'école socialiste contre laquelle nous avons si souvent à lutter leur tourne le dos de plus en plus. Sous prétexte de préparer l'avenir, elle revient en arrière, elle recule en deçà de la Révolution. Mais ce n'est pas le moment d'ouvrir ou de continuer contre elle une controverse. Revenons au discours de M. Challemel-Lacour: il faut le lire, car la langue est aussi bonne que le fond, et l'œuvre littéraire n'est pas inférieure à l'œuvre politique. M. Challemel-Lacour n'a pas été seulement l'orateur d'un jour de fête populaire: il s'est montré historien et philosophe, et son discours mérite de survivre à la circonstance éphémère qui l'a provoqué. "Nous ne sommes pas de ceux, a-t-il dit en parlant des adhésions qui se produisent autour de la République, nous ne sommes pas ceux que ce mouvement inquiète, et nous ne craignons pas qu'il soit une simple manœuvre." Mais M. Challemel-Lacour a fait plus encore, et, s'il a pété un coup d'œil confiant sur le présent et sur l'avenir, il a ému dans le passé, pour d'autres partis encore que le nôtre, une indulgence qui est la justice suprême. Il a compris qu'au milieu des grandes convulsions sociales le devoir peut parfois être obscur, et qu'il convient de juger les hommes, non pas seulement par ce qu'ils ont fait, mais par ce qu'ils ont souffert avec désintéressement. Qui ne s'est trompé, qui ne s'est égaré, soit dans un parti, soit dans l'autre? Le rôle des acteurs est souvent ce qu'il y a en eux de moins intéressant; les âmes seules sont dignes de nous toucher, et il y en a eu de touchantes dans tous les camps. "Nous acquittons une dette sacrée, a dit M. Challemel-Lacour, en rendant un solennel hommage à tous nos devanciers, en admirant leur clairvoyance, leur fût indomptable et leur courage. Mais nous ne refuserons pas à d'autres fidélités la justice qui leur est due et le tribut de notre respect; si nous déplorons des résistances qui ont retardé et quelquefois, hélas! compromis les destinées de la France, nous reconnaissons volontiers la noblesse des mobiles auxquels ont obéi tant d'hommes éminents restés jusqu'à la fin attachés par un lien presque féodal à des causes perdues. Notre espérance, ou du moins notre vœu le plus cher, serait que le souvenir de tous les torts fût enfin effacé, et qu'il ne surnageât dans les cœurs que des sentiments d'estime réciproque."

Ce sont là de nobles paroles, et il est bon qu'elles aient été prononcées hier dans une cérémonie officielle. A chaque siècle suffit sa peine. N'est-il pas temps, au bout de cent années révolues, que la prescription de l'histoire étende sur le passé et nous affranchisse des passions dont il a été si cruellement tourmenté? L'œuvre que nous avons à faire nous réclame tout entiers; elle est assez grande et assez difficile pour que nous ne la compliquions pas des rancunes et des colères d'un autre âge. La vie serait impossible, non seulement pour des particuliers, mais pour les nations, si elle ne comportait pas l'oubli et le pardon. Ces sentiments existaient hier d'une manière inconsciente peut être, mais d'autant plus puissante, dans la foule qui parcourait les rues de Paris et se pressait sur les places publiques, car elle était toute à la joie et point du tout à la haine. Nous souhaitons, avec M. Challemel-Lacour, que ces sentiments populaires aient une répercussion dans le monde politique, et que la fête du 22 septembre ouvre vraiment "une ère de rapprochement patriotique."

Le Temps :

Ce qu'il y a eu de plus remarquable au point de vue politique, dans les trois discours prononcés hier au Panthéon, c'est leur ressemblance et l'identité de leur inspiration. Entendons-nous bien: Les trois discours diffèrent littérairement autant que les trois orateurs. M. Loubet, le président du conseil des ministres, a parlé en honnête homme, avec une simplicité et une dignité forte qui commandaient l'attention et l'estime. M. Challemel-Lacour, qui suppléait le président du Sénat, s'est montré comme toujours l'impeccable écrivain, le philosophe vigoureux et le diseur élégant que de nombreuses réunions nous ont admiré depuis vingt ans. M. Floquet enfin, le président de la Chambre des députés, dont ces circonstances solennelles, ces appareils de fêts et ces grands souvenirs semblent toujours inspirer et grandir l'éloquence, a célébré tour à tour, en termes magnifiques, le 14 juillet 1789, qui marque l'ère de la liberté, et le 22 septembre 1792, qui vit la fondation de la République. Mais, si l'on fait abstraction de ces questions de forme, de style et de diction, si l'on va au fond des choses, si l'on pèse les déclarations politiques que chacun des trois orateurs n'a pu s'empêcher de faire, on est embarrassé pour marquer des nuances et distinguer le modéré du radical et le radical de l'opportuniste. Tous les trois ont parlé du passé et du présent à peu près de la même manière, avec la même chaleur de sentiment et la même sincérité de conviction. Serait-il vrai qu'entre les hommes politiques qui comptent et qui ont quelque souci de leur responsabilité dès qu'ils s'élèvent un peu haut et parlent à la France, au nom de la République, les anciennes différences s'effacent et tous par la force des choses sont condamnés à faire à peu de choses près la même politique comme à tenir le même langage? Y aurait-il dans cette harmonie des trois présidents, dont chacun appartient par son passé à l'une des trois grandes fractions de la majorité républicaine, comme un symptôme et une caractéristique des temps nouveaux?

Les trois discours ne pouvaient manquer d'insister sur le triomphe de la République, qui, après un siècle d'épreuves, de tâtonnements et d'efforts, semble enfin n'être identifiée avec les destinées même de la France. Pour mieux faire ressortir cette définitive victoire, il fallait bien aussi rappeler l'évolution des anciens partis conservateurs et leur adhésion ou leur soumission résignée au régime que le pays s'est donné. Or, les trois orateurs ont parlé de ce ralliement des dernières parties de la nation, jusqu'ici défiantes ou hostiles, avec la même satisfaction et la même confiance. Toutefois, c'est M. Challemel-Lacour qui semble avoir ici trouvé les termes les plus heureux et les plus éloquents. Après M. Loubet et avant M. Floquet, non pas avec pige de conviction, mais avec une raison philosophique plus pénétrante, il a expliqué que la République, souvent renversée, mais jamais détruite, depuis 1792, était restée comme la solution nécessaire. "Enfin, elle a reparu, "non pas comme une crise intermittente, "comme un expédient d'un jour, comme "un abri fragile et précieux pendant la "durée d'un orage, mais comme le destin "de la patrie.... Cependant, nous ne "refuserons pas à d'autres fidélités la "justice qui leur est due et le tribut de "notre respect. Si nous déplorons des "résistances qui ont retardé et quelquefois, hélas! compromis les destinées de "la France, nous reconnaissons volontiers la noblesse des mobiles auxquels "ont obéi tant d'hommes éminents restés "attachés par un lien presque féodal "jusqu'à la fin à des causes perdues. "Notre espérance ou, du moins, notre "vœu le plus cher serait que le souvenir "de tous les torts fût enfin effacé, qu'il "ne surnageât dans tous les cœurs que "des sentiments d'estime réciproque et "que cette fête ouvrit une ère de rapprochement patriotique." On ne saurait, en vérité, si penser plus noblement ni dire mieux.

Après cette question de ralliement des anciens conservateurs, la seconde que rencontraient nécessairement les trois orateurs et qu'ils ont en effet tous trois abordée à la fin de leurs discours, est celle de la République et de ses devoirs en face des revendications sociales de la classe ouvrière. Comme M. Carnot l'avait fait à Poitiers, ils ont été d'accord pour montrer que l'étude des problèmes économiques était la grande tâche d'aujourd'hui et de demain. Mais ce qui nous a frappés, c'est encore l'identité du point de vue où chacun d'eux s'est placé pour leur redire à peu près les mêmes choses dans les mêmes antithèses. M. Loubet a beaucoup insisté sur la nécessité de développer la solidarité sociale. M. Floquet n'a pas moins insisté sur celle de sauvegarder la liberté, et, en particulier, la liberté du travail. C'est que, modérés, opportunistes ou radicaux, tous les fils reconnaissants et fidèles de notre grande Révolution sont pris ici dans le même défilé et, si nous osons le dire, dans la même contradiction entre les principes de leur politique et leurs sympathies sociales. Comment concilier la Révolution française et le socialisme? En fait de doctrine économique, la Révolution proclame la liberté du travail comme consécration nécessaire de la liberté individuelle. Or, les doctrines socialistes qui se propagent le plus de nos jours, le groupement des ouvriers en syndicats, la discipline tyrannique des grèves, tout ne va-t-il pas à supprimer cette liberté du travail comme, d'ailleurs, bien d'autres libertés? Que devient la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* dans les écoles et les meetings du socialisme contemporain? Nous devons filloiter les orateurs d'hier de n'avoir point voilé cet antagonisme et d'avoir tenu haut et ferme les principes sacrés de la Révolution de 1789 qui n'ont rien perdu de leur vérité ni de leur vertu et restent, comme l'a dit l'un d'eux, "l'ancre de notre civilisation."

Sans doute, ce ne peut être une raison pour ne rien faire. M. Floquet a dit qu'il fallait aborder résolument les questions sociales; nous voulons seulement qu'on les aborde et qu'on les résolve à la lumière de la raison de 1789. D'ailleurs, encore ici, les trois orateurs ont demandé la même chose; et M. Floquet plus nettement peut-être que les deux autres, quand, s'emparant d'une heureuse formule de M. Carnot lui-même, il a dit qu'il s'agirait, "dans les solutions futures, de faire la part légitime et exacte de la liberté, qui est la loi de la Révolution et de la solidarité qui est la garantie des faibles."

La Révolution complète tient dans les trois termes de sa généreuse formule: *Liberté, égalité, fraternité.* Les deux premiers termes sont à peu près conquis et peuvent être assurés par des mesures politiques et législatives. Mais le troisième terme, la fraternité, est d'une autre nature et semble pouvoir difficilement faire l'objet d'un vote parlementaire et d'une loi. Nous entrons ici dans l'ordre moral où rien de bien ne se fait que par le consentement intime de la volonté. La fraternité ne s'établit pas par décret. La proclamer, ce n'est rien encore; c'est l'inspirer qu'il faudrait; l'inspirer à tous, aux forts pour les faibles et aux faibles pour les forts, aux riches à l'égard des pauvres et aux pauvres à l'égard des riches. Il nous paraît encore ici que nous qui attiendrons les autres, qui prêchent la guerre de classes et font appel brutalement à la loi brutale du plus fort, loin de marcher vers la réalisation du dernier terme de la grande triade de nos aïeux, lui tournent le dos et font la pire œuvre de réaction, puisqu'elle la pousserait jusqu'à la barbarie primitive.

La Salsepareille d'Ayer, en voyant un sang pur au cerveau, développe un esprit sain dans un corps sain.

LOUISIANE.

Le Farmer, Covington, paroisse St-Tammany, du 1er octobre:

Il y a un changement complet dans le service du steamer *New Camelia*, et le prix du passage a été réduit. Ce dernier, aller et retour, est de $1. 50, et bon pour trois jours.

Cela du transport du frêt et des animaux a été également diminué. M. Robt Badon a été nommé agent local; il a établi son bureau dans le magasin des frères Frederick. Il y recevra, avec son amabilité ordinaire, les clients du steamer, et le public, en général; il fera un plaisir de leur donner tous les renseignements dont ils auraient besoin.

—Il vient de s'organiser, à Slidell, une nouvelle compagnie pour la fabrication des briques et des tuiles. Le capital est de $25,000.

—Marié, à la résidence des parents de la fiancée, mercredi, 28 septembre, par le Rév. T. W. Brown, M. James O. Burns, de Ponchatoula, et Mlle Ella Mary Davenport, de Covington.

L'Intérim, Convent P. O., paroisse St-Jacques, du 1er octobre:

Un éboulis a eu lieu, samedi dernier, en face de l'habitation de M. Alfred Plaisance, sur la rive droite. A ce même endroit, M. Keating, qui exploite cette habitation, avait déposé 88 sacs de riz, qui sont tombés dans le fleuve et ont été perdus.

—Les dames du Couvent du Sacré Cœur feront construire, très prochainement, sur leur terrain, une spacieuse école paroissiale, pour les enfants de couleur. Déjà le contrat est signé, et, dans peu de jours, les ouvriers seront à l'œuvre.

Le Courrier, Convent P. O., paroisse St-Jacques, du 1er octobre:

Des éboulis ont eu lieu sur la rive droite, en face de la Pointe du Collège; sur toute la section s'étendant de l'habitation Flora à l'habitation Cabanocey, ils se produisent, à tout instant; mais ils n'ont pas encore atteint la levée. Dans la nuit de vendredi, M. Keates a perdu 83 sacs de riz, qui attendaient l'arrivée du bateau. Un éboulis s'est déclaré, entraînant le riz dans le fleuve.

Dans le district Pontchartrain, les traces des différentes levées du quatrième district de notre paroisse, sont faites; ce sont les levées de la reconstruction désquelles le gouvernement des Etats-Unis s'est chargé. Pour la Commission de levées du district, nous n'en avons aucune nouvelle, et n'était la mention d'une inspection, récemment faite, par ailleurs, sur le bateau *Alexis*, on pourrait croire qu'elle a cessé d'exister.

Le Chief, Donaldsonville, paroisse Ascension, du 1er octobre:

Nous voici enfin arrivés à l'époque de la roulaison, l'Etat de la canne, au point de vue de la maturité, varie suivant les localités. Ainsi, sur Palo Alto, des expériences chimiques ont démontré que la canne était loin d'être arrivée à maturité. Sur Elm Hall, près Napoléonville, au contraire, on a constaté huit pour cent de matière saccharine. Sur le bayou, l'aspect de la canne indique qu'elle est plus mûre que le long du fleuve.

Plusieurs sucreries d'Ascension commenceront à travailler, vers le 10 courant, pas auparavant.

—Le capitaine E. E. Lauve fait du sirop sur sa propriété Soadia.

La première expédition de sirop est arrivée à la Nouvelle-Orléans, le 20 septembre. Elle venait de la paroisse Ibérie. Ce sirop a été vendu 85 cents, le gallon.

Le second arrivage a eu lieu le même jour: le sirop venait de l'habitation St-Elizabeth, propriété de M. A. G. Lorio, près de Bayou Goula. Prix de vente, 75 cents.

—La drague *Rocter* est maintenant à Magnolia et la *Keats* devant l'habitation Tom Cox. Elles ont enlevé devant Palo Alto, Belle Alliance, Esperanza et autres points, au moins 224 chargements. Il a fallu en faire sauter 7 à la dynamite.

Le Protector, Pointe-à-la-Hache, paroisse Plaquemine, du 1er octobre:

Il y a, dans la situation actuelle, de quoi désappointer bien des gens. Durant l'été de 1888, l'immense récolte que l'on attendait, avait tellement fait baisser les prix sur le marché, que les propriétaires de moulins s'empêchèrent pour ne le faire les uns aux autres aucune concurrence, dans leurs achats. Mais l'ouragan du mois d'août, de la même année, vint détruire une partie des produits; les prix augmentèrent naturellement.

Nous avons, maintenant, sur une récolte plus belle qu'en 1888, et les prix sont tombés d'une ruineuse façon. Les pluies de juin, de juillet et d'août ont fait pousser énormément le riz, et jusqu'ici nous n'avons eu aucun ouragan. Nous nous trouvons donc en présence de la plus abondante récolte qu'on ait jamais faite, dans l'Etat. Cette abondance a exercé son influence jusque dans la Caroline. Le baril de 162 livres est coté de $1,50 à $1 65. En d'autres termes, le bon riz brut se vend à moins d'un cent la livre, tandis que les arrivages de l'ouest se vendent 1 1/3 cent la livre, et que ceux du Texas trouvent acheteurs à 1 1/8 cent. Livre pour livre, le riz brut est plus nourrissant que l'avoine. Tous les animaux qui vivent de grain, aiment beaucoup le riz. Qu'on leur en donne en quantité raisonnable, et ils s'en trouveront bien. Il semble absurde d'importer de l'avoine de l'Ouest ou du Texas, quand nous sommes obligés de vendre un autre aliment, qui vaut autant, à un prix plus bas! Tout cela, provient de la hâte que nous mettons à porter, sur le marché, notre riz, aussitôt que nous l'avons battu.

Le Louisiane ne produit pas assez de riz pour alimenter les Etats-Unis, pendant une année entière. Celui qui se vend, maintenant, moins de $2, en vaudra plus de trois, au mars, en avril, en mai, quand partout l'approvisionnement total sera épuisé. Sachons donc attendre, jusqu'au printemps, pour obtenir de notre produit le prix qu'il vaut réellement.

C'est une folie que d'aller jeter son riz à la tête d'acheteurs qui n'en veulent pas. Le cours actuel du riz est ruineux. Ne nous effrayons pas de l'immense récolte que va nous envoyer la paroisse Calasieu. Attendons que les prix se relèvent, au moins à $3, pour plus cher notre produit, et nous n'aurons qu'à nous en féliciter.

LADIES
Needing a tonic, or children who want building up, will find the best tonic in
BROWN'S IRON BITTERS.
It is pleasant to take, cures Malaria, Indigestion, Biliousness and Liver Complaints.

Le Renouveur des Cheveux de Hall change les cheveux gris en noir, guérit la teigne et rend les huppes du cou chevelu. Délicieux parfumerie.

LES ACCIDENTS PEUVENT ARRIVER.

Le vieux dicton a encore été vérifié par la grande faillite de A. Meyers & Bro. Co.

Leur magnifique assortiment de vêtements et de lingerie pour messieurs, se montant à plus de $100,000, est maintenant coté à un grand sacrifice, et le public pourra profiter de ces ventes forcées. Une grande partie a été déjà vendue, mais il reste encore un immense stock qui doit être écoulé de façon à satisfaire les créanciers.

Notre ancienne bâtisse ayant été louée, nous sommes obligés de changer de local, et dans le but de continuer la vente de liquidation, nous avons loué la grande bâtisse 109 rue Canal, coin Passage de la Bourse, où, pour les dix jours prochains, nous marquerons toutes les marchandises à un si bas prix que les plus beaux complets, chemises, bonneterie, parapluies, etc., seront à la portée des bourses les plus modestes.

Rappelez-vous que personne ne sera admis dans la bâtisse pendant cette lutte de prix, et qu'avis sera donné au public aussitôt que les portes seront ouvertes, afin de continuer la vente de liquidation.

Avantages spéciaux aux marchands. Attendez-vous à voir bientôt notre annonce d'ouverture.

If you feel weak and all worn out take BROWN'S IRON BITTERS

Z...., qui aspire au divorce après trois mois de ménage, a noté, jour par jour, les impressions de sa lune de miel; et il compte les publier aussitôt après la rupture du lien conjugal.

—Et, lui demande-t-on, comment intituleras-tous ce volume?

—*A bâtons rompus!*

Guibollard rentre chez lui, de fort mauvaise humeur.

—Qu'as tu donc? interroge Mme Guibollard.

—Oh! rien. Je viens de la Bourse.

—Eh bien?

—Je me suis fait étrriller.

—Quand je te disais que tu n'étais qu'une bête.

Téléphone 479. P. E. DUBOIS, Gérant.
GONZALES & LAUDUMIEY
Entrepreneurs de pompes funèbres
175 CHEMIN DU BAYOU.
Voitures pour l'Opéra, Promenades, Soirées, Mariages, &c. &c.
Nous solliciton particulièrement le patronage des familles d'ici et de la Louisiane du district, et leur promettons satisfaire satisfaction, aux prix les plus réduits.
Ordres pour enterrements reçus par téléphone à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit.
21 fév—1an

MERICQ.—Décédée, hier matin, jeudi, 6 octobre 1892 à 8 heures 25 minutes, à l'âge de 67 ans, CÉLESTE GAUTHIER, veuve du Docteur Cassaux Mericq, fils aimé et connaissance, ainsi que ceux des familles Mericq, Crosnet, Tircuit, Haydel et Roussel sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, vendredi, à 4 heures précises. Le convoi partira de sa dernière demeure, No 459 rue St-Claude, près Union.

STÉPHANY—Décédée hier, à St-ori, Miss., MME VEUVE JOSÉPHINE A. STÉPHANY, née Billan, à l'âge de 66 ans, native de Lyon, France. Les funérailles auront lieu aujourd'hui 7 octobre, à l'arrivée du train de neuf heures A. M. du Louisville & Nashville R. R. au pied de la rue du Canal.
De la part de sa fille et son gendre Jos. P. Meyer et Félicie L. Meyer.

AZZALI.—Décédé, hier, 6 octobre, à 2 1/2 heures de l'après midi, à l'âge de 6 mois et 6 mois, JEAN AZZALI. Les amis et connaissances des familles Azzali et Mascari sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu cet'après midi, à 4 heures de l'après midi, de la résidence de ses parents Paul Mascari, No 145 N. Rampart, entre Ste-Anne et Dumaine.

CAMBEILH.—Décédé hier jeudi, 6 octobre 1892, à 7:30 heures A. M., à l'âge de 54 ans et 9 mois, PIERRE HONORÉ CAMBEILH, natif de Pau, Basses Pyrénées, France, et époux de cette ville depuis 27 ans. Ses amis et connaissances et ceux de ses frères J. B. et Michel CAMBEILH et les officiers et membres de la Société de Bienfaisance Française, sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu de sa dernière résidence No 13 rue Palmyre, vendredi 7 octobre, à 3 heures P. M.
Les journaux de Galveston, Tyler, et Pau, France, sont priés de reproduire.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans. Décédé, le 6 octobre 1892, au matin, à l'âge de 54 ans et 9 mois, le Sociétaire PIERRE HENRI CAMBEILH, natif de Pau, Basses Pyrénées. Ses sœurs les Membres de la Société et particulièrement ceux de la catégorie du mois d'octobre, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, le 7 octobre, à 3 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Palmyre, No 13, entre Claiborne et Derbigny.
Par ordre du Président,
JOS. BAYLE
A. LE FRANCOIS, Secrétaire. 7 oct—1j

MESSE DE REQUIEM.
Une Messe de Requiem sera célébrée à la Cathédrale St-Louis, samedi, 8 octobre 1892, à 7 heures du matin, pour le repos de l'âme d'ANTONIA HART, épouse de Gabriel Slates. Les amis et connaissances des deux familles sont priés d'y assister. 8oct—2j

TO-KALONI TO-KALONI
Ne buvez rien autre chose; mais buvez le jus. C'est le fameux To-Kalon de
PAUL H. VERNEUILLE,
SEUL AGENT.
199 rue Bourbon, coin Toulouse.
6 jui—

Bureau de la Compagnie des Water Works, 49 et 51 rue Barone.—Nouvelle-Orléans, 5 octobre 1892.—A une réunion du Bureau de Direction de cette compagnie tenue ce jour, un dividende semi-annuel de $2 00 par action a été déclaré payable LUNDI, 10 de ce mois, aux actionnaires à cette date.
E. L. MAGNUSSIG,
Secrétaire.
6 oct—7j

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité parfaite, à égale en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame d'acier exportation, cordes en fer, équilibrés pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont rétablissement un volume et une pureté de son remarquables.
Accords et réparations de pianos par spécialistes.

Dr J. B. PEREZ,
Depuis 35 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladies de Bright, de la vessie, la spermatorrhée, rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par excès opiacés.
Maladies des Femmes et leurs irrégularités promptement guéries.
Dr Perez Female Regulating Pills—le remède le plus efficace pour toutes les irrégularités de femmes. A vendre dans toutes les pharmacies. Prix: $1 par bouteille.
DR PEREZ, Bureau 233 rue du Canal—rée le Dépôt du Feu Espagnol.
15 déc 91—1 an

COLLÈGE JEFFERSON,
Sous la Direction des Pères Maristes
Paroisse St-Jacques, Lne.
La prochaine session commencera MARDI, 4 octobre, auquel jour les parents seront reçus à conférer la première communion des élèves. Les deux révérends pères sont en Dépôt au Mississippi Valley Railroad où ils ont les trains Bonneterre et Delorit, pour le train de nuit, afin de prendre et accompagner les élèves de la Nlle-Orléans et du voisinage. Le mercredi, 5 octobre, les examens de composition seront terminés pour le reste du jour.
10sept—1m 2 oct

Etat de situation
DE LA
UNION NATIONAL BANK,
A la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane.
A la clôture des affaires, le 30 septembre 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes	$4,151,845 49
Surtirages, garantis et non garantis	199,816 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation	50,000 00
Actions, obligations, etc	319,897 22
Dû par des agents de réserve approuvés	203,266 11
Dû par d'autres banques nationales	49,985 66
Dû par des banques d'Etat et banquières	26,962 75
Maisons de banque, mobilier et installations	110,500 00
Dépenses courantes et taxes payées	14,619 41
Prime sur les bonds des Etats-Unis	8,500 00
Remboursement par le Comptroller d'Etat	2,250 00
Billets d'autres banques	211,921 40
Billets de banque	19,196 00
Papier-monnaie des certificats nickels et cents	200 77
Espèces	56,101 50
Billets légal tender	51,242 00
Fonds de rédemption avec le trésorier des Etats-Unis (5 pour cent de circulation)	2,250 00
Total	$6,473,154 55

PASSIF.

Fonds capital payé	$200,000 00
Fonds de surplus	100,000 00
Profits non divisés, moins dépenses et taxes payées	137,036 27
Billets en circulation	44,500 00
Dû aux banques nationales	1,500 00
Dû aux agents de réserve des villes	93,924,440 76
Chèques en circulation en attente de certification	250 00
Dû à d'autres banques nationales	96,644 85
Dû aux banques d'Etat et banquières	71,806 78
Dû aux banques d'Etat et banquières	98,026 97
Total	$94,304,647 45

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss.
Moi, William Pardey, caissier de la banque susdite, jure solennellement que le tableau ci-dessus est correct, au mieux de ma connaissance et de mon croyance.
JAS. J. TARLETON, Caissier.
Souscrit et juré surtout moi ce 5me jour d'octobre 1892.
R. B. TRIST, Notaire Public.
Correct—Attest:
LLOYD R. COLEMAN,
F. W. RAWLINS,
SIMON S. MARX, Directeurs.
7 oct—1j

HENRI LOUIS DUCROCQ,
Bachelier ès Lettres,
240 DUMAINE ST.,
Professeur de français, Classiques et Musique.
Bonnes des leçons à domicile.

BANQUES.

Etat de situation
DE LA
UNION NATIONAL BANK,
A la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane.
A la clôture des affaires, le 30 septembre 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes	$4,151,845 49
Surtirages, garantis et non garantis	199,816 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation	50,000 00
Actions, obligations, etc	319,897 22
Dû par des agents de réserve approuvés	203,266 11
Dû par d'autres banques nationales	49,985 66
Dû par des banques d'Etat et banquières	26,962 75
Maisons de banque, mobilier et installations	110,500 00
Dépenses courantes et taxes payées	14,619 41
Prime sur les bonds des Etats-Unis	8,500 00
Remboursement par le Comptroller d'Etat	2,250 00
Billets d'autres banques	211,921 40
Billets de banque	19,196 00
Papier-monnaie des certificats nickels et cents	200 77
Espèces	56,101 50
Billets légal tender	51,242 00
Fonds de rédemption avec le trésorier des Etats-Unis (5 pour cent de circulation)	2,250 00
Total	$6,473,154 55

PASSIF.

Fonds capital payé	$200,000 00
Fonds de surplus	100,000 00
Profits non divisés, moins dépenses et taxes payées	137,036 27
Billets en circulation	44,500 00
Dû aux banques nationales	1,500 00
Dû aux agents de réserve des villes	93,924,440 76
Chèques en circulation en attente de certification	250 00
Dû à d'autres banques nationales	96,644 85
Dû aux banques d'Etat et banquières	71,806 78
Dû aux banques d'Etat et banquières	98,026 97
Total	$94,304,647 45

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss.
Moi, William Pardey, caissier de la banque susdite, jure solennellement que le tableau ci-dessus est correct, au mieux de ma connaissance et de mon croyance.
JAS. J. TARLETON, Caissier.
Souscrit et juré surtout moi ce 5me jour d'octobre 1892.
R. B. TRIST, Notaire Public.
Correct—Attest:
LLOYD R. COLEMAN,
F. W. RAWLINS,
SIMON S. MARX, Directeurs.
7 oct—1j

Etat de situation
DE LA
Banque Nationale Mutuelle
A la Nouvelle-Orléans.
Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires le 30 septembre 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes	$715,456 67
Surtirages, garantis et non garantis	4,027 45
Bons des E.-U. en garantie de la circulation	50,000 00
Autres actions, obligations, etc	136,100 00
Dû par des agents de réserve approuvés	54,730,69
Dû par d'autres banques nationales	24,023,27
Dû par les banques d'Etat et banquières	30,935 41
Propriétés immobilières, mobilier et installations	51,256 44
Dépenses courantes et taxes payées	3,966 72
Bons du Comté, Ville d'autres sociétés	652,736 56
Billets d'autres banques	6,652 00
Monnaie fractionnaire (subsidiaire compris)	1,457 16
Espèces	15,614 76
Billets légal tender	98,561 00
Fonds de rédemption avec le trésorier des E.-U. (5 pour cent de circulation)	2,250 00
Total	$1,923,956 07

PASSIF.

Fonds capital